

**Landesbibliothek Oldenburg**

**Digitalisierung von Drucken**

**Lettres Angloises, Ou Histoire De Miss Clarisse Harlove**

**Richardson, Samuel**

**A Dresde, 1751**

Lettre CXXIV. Miss Clarisse Harlove, à Miss Howe.

**urn:nbn:de:gbv:45:1-1802**

n'aient pas de mépris pour une fugitive, comme je pouvois le craindre de l'orgueil de leur naissance & de leur rang.

Mais que mon Oncle est cruel ! Ah ! ma chere, quelle cruauté de supposer..... Le tremblement de mon cœur se communique à ma plume & ne me permettra pas de faire cette Lettre bien longue. S'ils sont tous dans les mêmes idées, je ne serai pas surprise de les trouver irréconciliables. Voilà, voilà l'ouvrage de mon insensible Frere ; je reconnois ses barbares soupçons. Que le Ciel lui pardonne ! c'est la prière d'une Sœur outragée.

CLARISSE HARLOVE.

LETTRE CXXIV.

*Miss* CLARISSE HARLOVE,  
à *Miss* HOWE.

*Jendi 20 d'Avril.*

**L**e Courier de M. *Lovelace* est déjà de retour, avec la réponse de son ami M. *Doleman*, qui paroît s'être donné beaucoup de peine dans ses recherches, & qui lui en rend un compte fort exact. M. *Lovelace* m'a donné sa Lettre, après l'avoir lue ; & comme

comme il n'ignore pas que je vous informe de tout ce qui m'arrive, je l'ai prié de trouver bon que je vous la communique. Vous me la renverrez, s'il vous plaît, par la première occasion. Elle vous apprendra que ses amis de Londres nous croient déjà mariés.

A. M. LOVELACE.

*Mardi du soir, 18 d'Avril.*

MONSIEUR, ET CHER AMI,

J'apprens avec une joie extrême que nous vous reverrons bientôt à la Ville, après une si longue absence. Votre retour sera plus agréable encore à vos amis, s'il est vrai, comme on le publie, que vous soyez actuellement marié avec la belle Dame dont nous vous avons entendu parler avec tant d'éloges. Madame *Doleman* & ma Sœur prennent beaucoup de part à votre satisfaction, si vous l'êtes; ou à vos espérances, si vous ne l'êtes pas encore. Je suis depuis quelque tems à la Ville, pour trouver un peu de soulagement à mes anciennes infirmités, & je suis actuellement dans les rémèdes; ce qui ne m'a point empêché de faire les recherches que vous désirez. Voici le résultat de mes soins.

V 3

Vous



Vous pouvez avoir un premier étage, fort bien meublé, chez un Mercier, rue de *Bedford*, avec les commodités qu'il vous plaira pour des Domestiques; soit par mois, soit par quartier.

Madame *Doleman* a vû plusieurs logemens dans la rue de *Norfolk*, & d'autres dans celle de *Cecil*; mais quoique la vûe de la Tamise & des Collines de *Surrey* rende ces deux rues très-agréables, je suppose qu'elles sont trop proches de la Cité.

Les propriétaires de la rue de *Norfolk* ne voudroient pas louer moins que la moitié de leurs Maisons. Ce seroit beaucoup plus que vous ne demandez; & je m'imagine que vous ne pensez point à conserver un appartement garni, après la déclaration de votre mariage.

Celui de la rue de *Cecil* est propre & commode. La Propriétaire est une veuve, de fort bonne réputation; mais elle demande qu'on s'engage pour une année.

Vous pourriez être fort bien dans la rue de *Douves*, chez la veuve d'un Officier des Gardes, qui étant mort peu de tems après avoir acheté sa commission, à laquelle il avoit employé la meilleure partie de son bien, a laissé sa femme dans la nécessité de louer des appartemens pour vivre. Cette raison

raison peut faire une difficulté: mais on m'assûre qu'elle ne reçoit point de locataires qui ne soient d'un nom & d'un caractère connus. Elle a pris en rente deux bonnes Maisons, séparées l'une de l'autre par un passage qui leur sert de cour commune. La Maison intérieure est la plus jolie & la mieux meublée; mais vous pourrez obtenir l'usage d'une fort belle chambre sur le devant, si vous voulez avoir une vûe sur la rue. Derrière la Maison intérieure est un petit Jardin, où la vieille Dame a déployé son imagination dans un grand nombre de figures & de vases dont elle a pris plaisir à l'orner.

Comme j'ai jugé que ce logement pourroit vous plaire, mes informations ont été fort exactes. L'appartement qui se trouve à loüer est dans la Maison intérieure. Il est composé d'une salle à manger, deux salles de compagnie, deux ou trois chambres de lit, avec leurs garderobbes, & d'un fort joli cabinet dont la vûe donne sur le petit Jardin. Tout est fort bien meublé. Un Ecclesiastique en dignité, avec sa femme & une jeune fille à marier, est le dernier qui l'a occupé. Il en est parti depuis peu, pour aller prendre possession d'un Bénéfice considérable en Irlande. La veuve m'a dit qu'il ne l'avoit loüé d'abord que pour trois mois; mais

qu'il y avoit pris tant de goût, qu'il y étoit demeuré deux ans, & qu'il ne l'avoit quitté qu'à regret. Elle se vante qu'il en est de même de tous ses Locataires; ils s'arrêtent chez elle, quatre fois plus long-tems qu'ils ne se l'étoient proposé.

J'ai eu quelque connoissance du Mari, qui avoit la réputation d'un homme d'honneur. Mais c'est la première fois que j'ai vû la veuve. Je lui trouve l'air un peu mâle, & quelque chose de rude dans le regard. Mais en observant ses manieres, & ses attentions pour deux jeunes personnes fort agréables, qui sont les Nièces de son Mari & qui se louent beaucoup d'elle, je n'ai pû attribuer son embonpoint qu'à sa bonne humeur; car il est rare que les personnes hargneuses soient fort grasses. Elle est respectée dans le quartier, & j'ai appris qu'elle voit fort bonne compagnie.

Si cette description, ou celle des autres logemens que j'ai nommés, ne convient pas à Madame *Lovelace*, elle sera libre de n'y pas demeurer long-tems & de ne s'en rapporter qu'à son propre choix. La veuve consent à louer par mois, & à ne louer que ce qui pourra vous convenir. Elle ne s'embarrasse pas des termes, dit-elle; & ce qu'elle voudroit savoir uniquement, c'est ce qu'il faudra

faudra fournir à Madame votre Epouse, & quelle sera la conduite de ses gens ou des vôtres; parce que l'expérience lui apprend que les Domestiques sont ordinairement plus difficiles que les Maîtres.

Madame *Lovelace* aura la liberté de manger à table d'Hôte, ou de se faire servir chez elle.

Comme nous vous supposons mariés, & peut-être obligés, par des querelles de famille, à ne pas divulguer encore votre mariage, j'ai jugé qu'il ne seroit pas mal à propos d'en faire entendre quelque chose à la veuve, quoique sans l'assurer de rien; & je lui ai demandé si dans cette supposition elle pouvoit vous loger aussi, vous & vos Domestiques. Elle m'a répondu qu'elle le pouvoit facilement, & qu'elle le souhaitoit beaucoup; parce que la circonstance d'une femme seule, lorsque les témoignages n'étoient pas aussi certains qu'ils le sont ici, étoit ordinairement pour elle un sujet d'exception.

Si vous n'approuvez aucun de ces logements, il ne faut pas douter qu'on n'en puisse trouver de beaucoup plus beaux dans d'autres quartiers, sur-tout vers les nouvelles Places. Madame *Doleman*, sa Sœur & moi, nous vous offrons, dans notre Maison d'*Uxbridge*, toutes les commodités qui dé-



prendront de nous, & pour votre chere moitié & pour vous-même, si vous jouissez du bonheur que nous vous désirons ; en attendant que vous soyiez parfaitement établis.

Je ne dois pas oublier que l'appartement du Mercier dans la rue de *Cecil*, & celui de la veuve, dans la rue de *Dauvres*, peuvent être prêts en avertissant la veille. Ne doutez pas, M. & cher ami, du zèle & de l'affection avec lesquels je suis, &c.

THO. DOLEMAN.

Vous jugerez aisément, ma chere, après avoir lû cette Lettre, pour lequel de ces logemens je me suis déterminée. Mais, voulant mettre M. *Lovelace* à l'épreuve, sur un point qui me paroît demander beaucoup de circonspection, j'ai d'abord affecté de préférer celui de la rue de *Norfolk*, par la raison-même qui fait craindre à l'Ecrivain qu'il ne soit pas de mon goût ; c'est-à-dire parce qu'il est proche de la Cité. Je ne vois rien à redouter, lui ai-je dit, dans le voisinage d'une Ville aussi bien gouvernée qu'on représente Londres ; & je ne fais même s'il ne seroit pas plus à propos de me loger au centre, que dans les Fauxbourgs, dont on ne parle pas si avantageusement. J'ai paru pancher ensuite pour l'appartement de la rue

*Cecil* ;



*Cecil* ; ensuite pour celui du Mercier. Mais il ne s'est déclaré pour aucun ; & lorsque je lui ai demandé son sentiment sur celui de la rue de *Douves*, il m'a dit qu'il le jugeoit le plus commode, & le plus convenable à mon goût ; mais qu'osant se flatter que je n'y ferois pas un long séjour, il ne savoit pas auquel il devoit donner sa voix.

Je me suis fixée alors à celui de la veuve ; & sur le champ il a marqué ma résolution à *M. Doleman*, avec des remerciemens de ma part pour ses offres obligantes.

J'ai fait retenir la salle à manger, une chambre de lit, le cabinet (dont je me propose de faire beaucoup d'usage, si je passe quelque-tems chez la veuve) & une chambre de Domestique. Notre dessein est de partir samedi. La maladie de la pauvre *Hannab* me dérange beaucoup. Mais comme dit *M. Lovelace*, je puis m'accommoder avec la veuve pour une Femme de Chambre, jusqu'à ce que *Betty* soit mieux ou que j'en trouve une à mon gré : & vous savez que je n'ai pas besoin d'une grosse suite.

\* \* \*

*M. Lovelace* m'a donné, de son propre mouvement, cinq guinées pour la pauvre *Hannab*. Je vous les envoie sous cette enveloppe.

veloppe. Prenez la peine de les lui faire porter, & de lui apprendre de quelle main lui vient ce présent. Il m'a beaucoup obligée par cette petite marque d'attention. En vérité j'ai meilleure opinion de lui, depuis qu'il m'a proposé de rappeler cette fille.

\* \* \*

Je viens de recevoir une autre marque de son attention. Il est venu me dire qu'après y avoir pensé mieux, il ne jugeoit pas que je dusse partir sans une femme à ma suite, ne fût-ce que pour l'apparence, aux yeux de la veuve & de ses deux Nièces, qui suivant le récit de M. *Doleman*, sont dans une situation fort aisée; sur-tout lorsqu'exigeant qu'il me quitte si-tôt après notre arrivée, je dois me trouver seule entre des Etrangers. Il m'a conseillé de prendre, pour quelque-tems, une des deux servantes de Madame *Sorlings*, ou de lui demander une de ses filles. Si je choisissois le second de ces deux partis, il ne doutoit pas, m'a-t-il dit, que l'une ou l'autre des deux jeunes *Sorlings* n'embrassât volontiers l'occasion de voir un peu les curiosités de la Ville; sans compter qu'elle seroit plus propre qu'une servante commune à me tenir compagnie, lorsque je voudrois les voir moi-même.

Je